RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52802

Département(s) de publication : **34**
Annonce n° **25-52802**
Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-11999
Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 31/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Caisse de Crédit Municipal de Nîmes
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 26300047300094
Ville : Nîmes cedex 01
Code postal : 30013
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : AMENAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL EN AGENCE BANCAIRE A BEZIERS AU 29 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
Code CPV principal - Descripteur principal : 45453000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Aménagement d'un local commercial en agence bancaire. En vertu des articles R. 2185-1 et R. 2185-2 du code de la commande publique, l'acheteur a déclaré la procédure précédente sans suite. Le motif de cette décision est tiré de l'intérêt général (le choix de la publicité).
Critères d'attribution : 1/La " Valeur Technique ", notée sur 60 points, sera appréciée au regard du mémoire technique et de ses annexes remis par l'entreprise à l'appui de son offre. - Qualité de l'organisation et des moyens humains et matériels : compétences de l'équipe, équipements utilisés. 20 points - Références et expérience : projets similaires déjà réalisés. 20 points - Méthodologie et organisation des travaux : gestion des délais, planning détaillé, approvisionnement en matériaux. 10 points - Innovation et prise en compte des contraintes environnementales : propositions écologiques ou innovantes dans la réalisation des travaux. 5 points. - Sécurité et qualité : mesures prises pour assurer la sécurité du chantier et la conformité des travaux avec les normes. 5 points. 2/Le " Prix ", noté sur 40 points, sur la base du montant de la DPGF : - la note de 40 points sera attribuée au candidat dont les prix proposés seront les plus bas. - les autres notes sont ensuite attribuées au

prorata des écarts réels entre les prix proposés : N = (Prix le plus bas / Prix de l'offre) x 40 Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
LOT 1 : JMG CONSTRUCTION LOT 2 : SASU BENHAMMOU LOT 3 : SOCIETE ETANCHEITE DU MIDI LOT 4 : AMI BAT LOT 5 : JPB MENUISERIES LOT 6 : DECLARATION SANS SUITE POUR VICE DE PROCEDURE LOT 7 : INFRUCTUEUX LOT 8 : MECA FRIGO LOT 9 : SAS CERAMIC LOT 10 : PAT ETANCHE 34 LOT 11 : LACOMBE PEINTURE LOT 12 : AMI BAT LOT 13 : AQUITAINE FONDATIONS

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2025